

BON DE SOUTIEN

> AVANTAGES FISCAUX

60 %
RÉDUCTION
FISCALE

Impôt sur les sociétés

Dans la limite de 5 % de votre
chiffre d'affaires HT ou 20 000 €.



> SOUTENIR LE COLLÈGE SUPÉRIEUR

Je fais un don de :

- €, au titre de l'impôt sur les sociétés
(à l'ordre de *Collège Supérieur*)

> COORDONNÉES

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Conformément à la loi du 06.01.78 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le Collège Supérieur s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.



CONTACT MÉCÉNAT

Pauline Riobé
Responsable Communication et Développement
communication@collegesuperieur.com
04 37 28 64 02

2^{ème} édition du festival, du 26 au 29 janvier 2023 :

« Qu'avons-nous en commun ? »

Alors que nos sociétés sont irréductiblement plurielles, que notre modèle démocratique exalte l'esprit de polémique et de désaccord et que les réflexes individualistes nous poussent à lutter pour nos propres intérêts, à nous replier sur notre confort privé, **nous n'avons jamais eu autant besoin d'une vie et d'une action communes.**

Cette **fabrique du commun** déjà à l'œuvre dans un grand nombre d'initiatives (coopération, démarche RSE, écologie, partage des connaissances, débat intellectuel...) n'appelle-t-elle pas une véritable révolution intellectuelle ?

Pourquoi soutenir le festival ?

Soutenir la prochaine édition du festival « La philo éclaire la ville », c'est :

- associer l'image de votre entreprise à un événement culturel unique à Lyon,
- renforcer la place de la culture dans la vie de votre entreprise et de vos équipes et faire de la philosophie une nouvelle ressource au service de la demande de sens,
- bénéficier de contreparties valorisables en interne et en externe (visibilité de votre marque, organisation d'un café philo dans vos locaux, invitations VIP...).

Vous pouvez effectuer un don :

- en ligne sur : www.collegesuperieur.com/don (don sécurisé)
- par voie postale à : Collège Supérieur
17 rue Mazagran, 69007 Lyon

**MERCI
POUR VOTRE
SOUTIEN !**

Le Collège Supérieur est habilité à délivrer un reçu fiscal pour les dons effectués au titre de l'impôt sur les sociétés.